27.09.2016 – 11:31 Uhr

Le parlement pose les bases pour des investissements dans les agglomérations

Berne (ots) -

L'Union des villes suisses se réjouit de ce que le Conseil national et le Conseil des Etats se soient mis d'accord sur une solution raisonnable pour le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). En plus de ressources pour les routes nationales, le Fonds fournira les moyens dont le trafic d'agglomération a urgemment besoin. Le FORTA doit maintenant être rapidement soumis au peuple. Le temps presse: les cantons, les villes et les communes soumettent leurs nouveaux Projets d'agglomération à la Confédération d'ici fin 2016. Les investissements dans les infrastructures de transport qui y sont prévus ont besoin du FORTA.

Le paquet FORTA est ficelé. Après les décisions d'aujourd'hui au Conseil national, toutes les divergences ont été éliminées entre les deux Chambres du parlement. La solution sur laquelle le National et les Etats se sont mis d'accord est financièrement raisonnable et nécessaire de toute urgence pour la politique des transports. Le Fonds mettra à disposition les moyens nécessaires pour le développement et l'entretien des routes nationales et pour les investissements dans le trafic d'agglomération.

L'Union des villes suisses salue la prompte conclusion du débat parlementaire et engage la Confédération à soumettre rapidement l'objet au peuple. Les cantons, les villes et les communes ont besoin d'une décision définitive, car ils doivent terminer l'élaboration de la troisième génération des Projets d'agglomération et les soumettre à la Confédération d'ici fin 2016. Les entrées devraient être au nombre de 50, indiquant les mesures à prendre en faveur du trafic dans les villes et les agglomérations pour les années à venir et fournissant à la Confédération la base nécessaire pour participer aux investissements. Jusqu'ici, la Confédération versait des contributions via le Fonds d'infrastructure, mais ses moyens sont désormais engagés à 96%. Le FORTA devient donc indispensable comme solution de suivi.

Une étude publiée récemment par l'Union des villes a montré qu'il est impératif d'agir dans le domaine du trafic d'agglomération et que les Projets d'agglomération constituent pour cela l'instrument adapté.

Contact:

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses, 079 373 52
18.

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100793452 abgerufen werden.